

Alerte et appel à action: Salah Hamouri de nouveau arrêté par Israël !

Description

Par le Comité de soutien à Salah Hamouri, le 30 juin 2020



Ce mardi 30 juin, alors qu'il se rendait à Jérusalem pour effectuer un test coronavirus (obligatoire) pour prendre l'avion samedi 4 juillet, pour se rendre en France, Salah Hamouri a été arrêté dans ce centre médical par les autorités israéliennes.

Il a été conduit au centre d'interrogatoire de Moskobiye, à Jérusalem. Le motif de son arrestation ne lui a pas été communiqué.

Déjà en août 2017, Salah Hamouri avait été arrêté quelques jours avant un voyage prévu en France pour y retrouver sa femme et son fils et il avait alors purgé 13 mois de détention administrative, sans peine ni jugement ni la moindre accusation prouvée.

Cela suffit amplement !

Son comité de soutien, sa famille, ses amis et collègues en appellent solennellement aux autorités françaises pour qu'elles agissent immédiatement et fortement pour obtenir la libération immédiate et sans condition de notre concitoyen qui a droit à la liberté de circulation.

Copiez le message ci-dessous pour demander la libération immédiate de Salah Hamouri :

*Monsieur le Consul,
ou Monsieur le Ministre des affaires étrangères,
ou Monsieur le Président de la République,*

Le 30 juin 2020, notre compatriote, l'avocat franco-palestinien, défenseur des droits de l'homme, Salah Hamouri, a été arrêté à Jérusalem-Est par l'armée d'occupation dans un centre de détention. Les autorités militaires n'ont donné aucun motif à cette arrestation.

L'arrestation de notre concitoyen est inadmissible et insupportable. Les autorités françaises ne doivent pas laisser passer une telle infamie. Cette situation doit cesser sans délai. La France doit exiger la libération de notre concitoyen qui subit une fois de plus l'arbitraire israélien.

Je vous demande d'intervenir au nom de la France, pour la libération immédiate de Salah Hamouri.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Consulat de France à Jérusalem :

cg-informations.jerusalem-fslt@diplomatie.gouv.fr

Ministère des affaires étrangères à l'adresse suivante :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/mentions-legales-infos-pratiques/nous-ecrire/>

Présidence de la République :

<http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>

Il faut le faire sortir de là ! Soyons nombreux à agir et à relayer cet appel !

Source : [Facebook](#)

date création

2020/06/30